Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

17 SEPTEMBRE 2009 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18056 **34**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

La fête du peuple jurassien

Ego Perron

J'ai participé, au nom de l'Union Valdôtaine, à la 62ème fête du peuple jurassien, à Delémont, dans le Jura. Notre Mouvement a toujours eu de nombreux rapports et relations avec ce peuple. Par le passé, beaucoup de Valdôtains participaient à cette fête. C'était un moment de forte agrégation, de rencontres, d'amitié, de socialisation entre la communauté jurassienne et la communauté valdôtaine.

On a maintenu dans le temps ces contacts, parce que nous sommes l'expression de deux réalités similaires du point de vue territorial, historique, culturel et politique. Nous devons renforcer et intensifier ces moments de coopération et de collaboration. Nous avons avec le Jura beaucoup de points communs qui se sont concrétisés à travers un accord de coopération que les deux Parlements ont signé en 2000. Depuis lors beaucoup de travail, notamment sur le plan institutionnel, a été fait.

Nos réalités se rencontrent politiquement à travers les élus des deux assemblées respectives et l'échange de points de vue est profitable à chacun.

Nos réalités se rencontrent dans des moments de fête et d'agrégation, je pense à la foire de St-Ours en Vallée d'Aoste ou bien au moment du marché concours dans le Jura.

Quand j'étais là-bas et que j'écoutais leurs problèmes, la vision d'avenir de leur communauté, les difficultés politiques qu'ils ont avec le gouvernement fédéral de Berne mais en même temps la fierté de faire valoir et respecter leurs droits et leurs aspirations en tant que peuple, de défendre ce qu'il y a 30 ans leurs pères fondateurs ont obtenu avec de dures batailles, de voir qu'il y a des hommes et des femmes qui y croient vraiment et qui servent cette petite patrie avec talent, j'ai souvent pensé aux similitudes avec notre réalité et encore une fois j'ai retrouvé vraiment là un peuple frère.

Je pense que pour notre Mouvement, il est très important de maintenir ces liens et ces contacts, avec nos peuples frères, avec ceux qui ont les mêmes aspirations que nous, les mêmes visions politiques et institutionnelles, culturelles et sociales. C'était un engagement précis que le Congrès avait demandé à son nouveau Président et à ses organes dirigeants et nous sommes en train de travailler dans cette direction.

L'Union Valdôtaine ne doit pas avoir une vision centrée sur elle-même et uniquement sur la réalité valdôtaine. Bien sûr la Vallée d'Aoste, son développement et sa croissance, son avenir et celui de nos jeunes sont notre point de repère, le pilier de notre action, l'engagement quotidien de tous nos élus, au niveau communal, régional et parlementaire, mais nous devons nous ouvrir aussi vers l'extérieur et avoir des liens et des relations avec d'autres réalités politiques.

Les rapports avec les petits mouvements italiens et européens sont importants parce que nous pouvons aussi conduire ensemble une bataille politique pour faire valoir nos droits au sein de l'Etat italien et de l'Europe.

… » *fin de citation*

lcaveri@gmail.com

«C'est le propre des êtres vivants de faire aimer la vie, même sous la forme d'une équation du second degré, mais la vitalité n'a jamais été inscrite au programme des écoles».

DANIEL PENNAC

Un bon propos pour la rentrée des classes.

Mercredi, inauguration des nouvelles classes de l'Isip

Rentrée scolaire pour 17 mille élèves Viérin aux primaires de Saint-Vincent

Un lundi 14 septembre pas commun pour 17mille étudiants valdôtains. C'était le jour de la rentrée scolaire. Un jour tout particulier pour les étudiants bien sûr, mais pour les professeurs et les dirigeants aussi. L'assesseur Laurent Viérin a participé à cette «ouverture» avec deux cérémonies différentes. Lundi 14 septembre, l'assesseur a inauguré l'année scolaire aux écoles primaires «André Ferré» de Saint-Vincent. Deux jours plus tard, mercredi 16 septembre, encore une autre, cette fois-ci à Aoste.

Une double inauguration, en effet : année scolaire bien sûr, mais également lorsqu'il a « coupé le ruban » de la nouvelle école rue de Chambéry (née tout près de l'ancienne caserne de la « Guardia di Finanza »), qui depuis cette semaine accueille les élèves des cours de l'Isip, dans l'attente que l'école de la rue Chabod soit remise à neuf.

« *Le début de l'année scolaire est un passage important pour tous ceux qui étudient et travaillent dans les écoles.* – a dit l'assesseur Viérin pendant son discours – *Mes vœux en cette occasion sont donc traditionnels, certes, sans toutefois être formels : ils reflètent toute l'attention avec laquelle je me suis penché sur les problèmes de l'école et le profond intérêt que ceux-ci éveillent en moi. Voilà pourquoi je suis prêt à accueillir tous les projets de qualité auxquels celle-ci peut donner naissance, pour qu'on puisse favoriser leur maturation et les mettre en valeur».*

Plusieurs classes valdôtaines participeront aussi à la cérémonie officielle d'ouverture de l'année scolaire qui se tiendra au Quirinal de Rome jeudi prochain, 24 septembre, en la présence du chef de l'État Giorgio Napolitano.

Il s'agit de la classe de quatrième année, section B, du cours PNI du lycée scientifique « Edouard Bérard » d'Aoste ; de celle de deuxième année, section B et C, de l'institution scolaire « Saint-François » d'Aoste ; de la classe de première année de l'institution scolaire « Valdigne » ; de celle de deuxième année, section B, de l'institution scolaire « Aoste 4 » d'Aoste et enfin de la classe de deuxième année, section D, de l'institution scolaire « Mont Rose A » de Pont-Saint-Martin.

Le président Rollandin a rencontré Berlusconi

Jeudi 17 septembre, le président du Gouvernement régional Augusto Rollandin a rencontré à Rome, pendant la réunion entre les représentants des Régions et le Gouvernement italien, Monsieur Silvio Berlusconi.

À l'ordre du jour du rendez-vous des thèmes de grande importance, comme le Pacte de la Santé, la modification des lois concernant la comptabilité de l'Etat en raison du passage au fédéralisme fiscal et, bien sûr, le Pacte de Stabilité.

« Je crois qu'il est très important de procéder selon les principes d'une collaboration correcte entre les Institutions. – a dit le président Augusto Rollandin – *Le dialogue reste, à mon avis, l'unique chemin possible pour atteindre des projets crédibles, pensés et réalisés pour intervenir de manière*

concrète dans un moment particulièrement problématique du point de vue financier et économique comme celui que l'on est en train de vivre en ce moment».

Convocation du Conseil Fédéral

Le Conseil Fédéral de l'Union Valdôtaine

est convoqué
le lundi 21 septembre, à 20h30

à l'auditorium des écoles moyennes du Villair de Quart

pour discuter
de l'ordre du jour suivant :

- *prochain congrès thématique ;*
- *situation politique ;*
- *divers et éventuels ;*

Le président
Ego Perron

Aperçu des décisions du Gouvernement régional de vendredi 11 septembre

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé le programme d'activités relatif à l'initiative de formation, de promotion de la recherche et de développement technologique intitulée « Créativité et recherche : deux semaines pour l'innovation - Nuit des chercheurs », dans le cadre des actions du programme opérationnel, Objectif 2 - FSE 2007/2013 et a attribué le mandat y relatif à des enseignants et des rapporteurs spécialistes des activités de formation insérées dans le programme.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Par ailleurs, l'Exécutif a approuvé la subvention attribuée aux consortiums d'amélioration foncière Bionaz et Saint-Marcel pour l'amélioration des infrastructures rurales. Il a également fixé au lundi 14 septembre 2009 la date d'inauguration de la réserve naturelle du Marais, située sur le territoire des communes de Morgex et de La Salle, dont les travaux de requalification naturaliste sont achevés Enfin, il a entériné le projet d'exécution du 3e lot de la piste forestière anti-incendie « La Revire - Pelluas » de la comune d'Arnad, ainsi que le service de direction des travaux et de coordination de la sécurité.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Une dépense de 88.460 euros a été engagée au titre de l'organisation de l'exposition « Visages et lieux. 41 artisans révélés par un photographe », de l'artiste valdôtain Diego Cesare, prévue du 3 décembre 2009 au 14 février 2010 au Fort de Bard.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
Le Gouvernement a approuvé les variations du budget prévisionnel 2009 de la Région et du budget pluriannuel 2009/2011, ainsi que la modification du budget de gestion au titre de l'application de la loi régionale n° 27/2009 portant mesures régionales pour l'organisation des Jeux mondiaux militaires d'hiver. Il a aussi modifié la délibération du Gouvernement régional n° 288 du 6 février 2009 inhérente à l'approbation et au financement de l'acquisition des actions de la Finaosta S.p.A. détenues par des particuliers.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
Le Gouvernement a approuvé la fiche opérationnelle et le marché relatif aux services de conception et autres services afférents à la réalisation du Pôle universitaire d'Aoste. Finaosta S.p.A. a été chargée de constituer une société dont toutes les parts seront détenues par la Région et de gérer les mesures d'application de l'accord de programme souscrit le 30 juillet 2008. Une dépense de 4.677.000 euros environ a été engagée à cet effet.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
L'Exécutif a octroyé à la commune de Sarre une aide d'un montant de 149.454 euros, destinée à couvrir les dépenses prévues pour les travaux de mise aux normes du centre d'accueil et d'assistance sociale pour personnes âgées, situé dans ladite commune. Il a en outre accordé une subvention à plusieurs organisations, au titre de la contribution relative à la programmation d'initiatives dans le domaine de la santé e de l'aide sociale, aux termes de la loi régionale n° 32 de 1993. Le Gouvernement a décidé de transmettre au Conseil régional le projet de loi inhérent à la nouvelle réglementation des activités transfusionnelles et de la production d'hémodérivés.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
L'Exécutif a donné son feu vert au projet « Area - Air environnement régions Alcotra » dans le cadre du programme opérationnel 2007-2013 de coopération territoriale transfrontalière « Italie-France (Alpes-Alcotra) ». Il a également approuvé les modalités et les délais de transfert à la Région des fonctions et des dotations financières, ainsi que des équipements du musée minier, conformément à la loi régionale n° 12/2008.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Des aides en capital d'environ 292.000.euros ont été octroyées, en régime *de minimis*, à seize entreprises commerciales, ainsi qu'à onze entreprises hôtelières de tourisme et d'accueil, suite aux demandes présentées par ces dernières selon la procédure d'instruction d'évaluation et d'instruction automatique, aux termes de la loi régionale n° 19 du 4 septembre 2001. Le Gouvernement a décidé d'octroyer des aides d'un montant total d'environ un million d'euros, au titre des travaux à effectuer dans les refuges, les abris et les gîtes d'étape (dortoirs), aux termes de la loi régionale n° 4 du 20 avril 2004. Il a également atteint un accord avec la commune de Saint-Christophe et a approuvé le projet définitif de la nouvelle aire de parking pour avions, du terminal passagers, des parking pour voitures et de la voirie de l'aéroport régional Corrado Gex de Saint-Christophe, au sens de la loi régionale n° 11/1998. Une somme d'environ 12.200.000 euros a été engagée à ce titre. L'Exécutif a approuvé la participation de la Région à la Bourse internationale du tourisme *TTI* (*Travel Trade Italia*), qui se déroulera à Rimini les 16 et 17 octobre 2009. Une enveloppe de 11.658 euros a été débloquée à ce titre.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a approuvé la réalisation, en collaboration avec l'Observatoire astronomique de la Vallée d'Aoste, d'une conférence intitulée « Science et foi » destinée aux élèves de l'école secondaire du deuxième degré de la Région et prévue à Aoste, le 9 octobre 2009.
Il a également donné son accord à l'initiative *Ottobre piovono libri*, lancée par le Ministère des biens et des activité culturelles, qui consistera en l'organisation, en octobre 2009, d'un cycle de rencontres à la Bibliothèque régionale d'Aoste.

NOUVELLES EN BREF

OBIETTIVO LAVORO NEWS: SOUTENIR L'EMPLOI À TRAVERS LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE

Obiettivo Lavoro News, la revue cofinancée par le Fonds Social Européen, décrit en cette quatrième sortie dédiée au nouveau Plan triennal des politiques de l'emploi, les mesures en faveur de la promotion de l'emploi à travers la promotion du travail autonome.
Dans le Focus sont présentes toutes les informations utiles pour la régularisation des « colf et badanti ». Les demandes devront être présentées, jusqu'au 30 septembre 2009, comme l'indique le Ministère de l'Intérieur.
Complètent l'information le nouveau Système informatif dédié aux procédures informatisées en ligne pour toutes les activités de projets, présentation de projets, formulaires et gestion d'activité formatives cofinancés par le Fonds Social Européen et le cours pour « Animateur polyvalent » organisé par l'Enaip Vallée d'Aoste.
Les nouvelles offres d'emploi publiques et privées provenant des trois centres pour l'emploi et l'offre formative approuvée sont comme toujours présentes sur le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it sous la rubrique « emploi ».

DEMANDES DE CONTRIBUTIONS

La Direction de la Protection civile informe que jusqu'au mercredi 9 décembre 2009 devront être présentées les demandes de contributions pour les dommages subis suite à l'état d'urgence déclaré pendant la journée du 17 juillet 2009 par décret n° 386 du 11 septembre 2009, sur le territoire des Communes de Donnas, Lillianes, Perloz et Pont-Saint-Martin et cessé en date du 11 septembre 2009 et pour la journée du 26 mai 2009 déclaré par décret n° 385 du 11 septembre, sur le territoire des Communes d'Ayas, Bard, Challand-Saint-Victor, Donnas, Hône, Issime et Perloz et cessé en date du 11 septembre 2009. Les demandes de contributions devront parvenir à la Direction de la Protection Civile, 7/A lieu-dit Aéroport - 11020 Saint-Christophe.
Les formulaires nécessaires pour la présentation des demandes de contributions, aux sens de la loi 5/2001 sont à la disposition des personnes intéressées auprès des bureaux communaux concernés, sur le site Internet de la Région (www.regione.vda.it protezione civile/contributi calamità – i.asp), de la Direction de la Protection Civile.
Les personnes intéressées peuvent joindre la Direction de la Protection Civile au numéro de téléphone suivant 0165-238222 pour tout renseignement.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Quart

annonce le décès de

Monsieur
Ottavio Giuseppe NIGOZO

Nous présentons nos condoléances les plus sincères à son épouse Ernesta Davisod, à ses enfants Ezia et Remigio et à leurs familles respectives, ainsi qu'à tous ses parents.

La section de l'Union Valdôtaine de Perloz
organise
pour le samedi
19 septembre 2009
au hameau de
Notre-Dame de la Garde

Le rassemblement des drapeaux des sections de l'Union Valdôtaine pour célébrer le

64ème anniversaire de la fondation de l'Union Valdôtaine

L'Entraide des Femmes Valdôtaines

convoque une réunion pour tous ses membres

le mercredi 23 septembre prochain, à 18h au siège central de l'Union Valdôtaine, avenue des Maquisards, AOSTE

pour discuter de l'ordre du jour suivant :

- rapport sur la situation politique
- état des projets

La présidente
Anna Bioley

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine.

Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine
29, Av. des Maquisards
11100 Aoste.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Remise de 53 attestations transfrontalières par l'assesseur Laurent Viérin

ESABAC : premier double diplôme en 2010/2011

Cinquante-trois élèves provenant du Lycée classique d'Aoste, du Lycée scientifique Bérard, du Lycée technique commercial et pour géomètres d'Aoste et du Lycée scientifique et linguistique de Pont-Saint-Martin/Verrès ont reçu, vendredi dernier 11 septembre à la Bibliothèque régionale, des mains de l'assesseur à l'Éducation et à la Culture, Laurent Viérin, l'attestation transfrontalière 2009 dans le cadre du projet ESABAC, double certification franco-italienne basée sur une formation bilingue et biculturelle.
Ces élèves ont adhéré à l'expérimentation des parcours bilingues ESABAC au cours du triennat 2006/2009 suivant l'enseignement de disciplines telles que l'histoire, les maths, la physique, l'économie en langue française et ont aussi participé aux périodes de scolarisation prévues dans les établissements français partenaires.
Sur trois ans, ce sont au total 518 élèves qui ont pris part à cette expérimentation : 289 Italiens dont 227 en Vallée d'Aoste et 231 Français.
Notons également qu'en Vallée d'Aoste le premier double diplôme ESABAC sera décerné en 2010/2011.

« La Vallée d'Aoste, fortement engagée depuis le début dans la création du diplôme binational franco-italien de fin des études secondaires, – a déclaré l'assesseur Laurent Viérin – *vient de recevoir de la part du Ministère la validation officielle nécessaire pour décerner ce double diplôme à la session d'examen 2011 dans les 6 établissements déjà expérimentateurs, les 4 déjà cités, plus le Lycée linguistique de Courmayeur et le Lycée R. M. Adelaide d'Aoste.*
Il s'agit d'un résultat important et d'une reconnaissance significative qui placent notre région parmi les premières en Italie et en France à atteindre cet objectif ».
Et l'assesseur Laurent Viérin de souligner le travail sérieux réalisé: *« Cette attestation se veut donc comme une reconnaissance du travail sérieux que vous avez entrepris au cours de ces trois dernières années.*
Vous avez été les acteurs de ce parcours et cela a été possible grâce notamment à l'investissement depuis la première heure de vos enseignants et proviseurs.
Je tiens à tous vous remercier et à vous féliciter pour votre engagement ».

Raphaël Bixhain

Deux semaines consacrées à la recherche jusqu'au 25 septembre

Pour une société tournée vers la connaissance

La commission européenne soutient depuis 2005, dans le cadre du 7ème programme cadre pour la recherche et le développement technologique, la Nuit européenne des Chercheurs. En effet chaque année, par le biais de cet événement, la population et les jeunes chercheurs scientifiques ont la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences les plus intéressantes et significatives. En outre, 2009 célèbre l'Année européenne de la Créativité et de l'innovation ainsi que l'Année internationale de l'Astronomie.
La concomitance de ces circonstances permet donc d'offrir aux Valdôtains la possibilité de vivre deux semaines riches en événements présentés à Aoste et à Saint-Barthélemy, au son de la recherche, avec en point d'orgue, la Nuit européenne des Chercheurs organisée le 25 septembre.
De sorte que à Saint-Barthélemy est organisée la Star Party 2009 qui pendant trois jours est consacrée aux observations, aux conférences et à la photographie astronomique grâce à la Fondation Clément Fillietroz ONLUS qui gère l'Observatoire Astronomique de la Région Autonome de la Vallée d'Aoste et le Planétarium de Lignan qui organise également la 18ème édition de la fête de l'astronomie la plus ancienne d'Italie.
Puis du 21 au 25 septembre se déroulera la semaine dédiée à la recherche avec de nombreuses conférences organisées au palais régional, au Musée Archéologique, à la Bibliothèque régionale et dans la salle de l'Hôtel des Etats. Enfin, le clou de cet événement est sans aucun doute la Nuit européenne des chercheurs et la présentation des programmes européens pour le développement régional, la recherche et l'innovation en Vallée d'Aoste cofinancés par l'Union européenne et par l'Etat jusqu'en 2013 organisées, toutes les deux, le 25 septembre avec une série de conférences proposées au Musée Archéologique et à la Bibliothèque régionale. Ajoutons qu'en soirée, et sur réservation, les participants auront la possibilité de se rendre à l'Observatoire et au Planétarium grâce à un service de navette.
La participation, avec réservation obligatoire à toutes les initiatives, est libre et gratuite.
Pour recevoir des informations et réserver sa place contacter le numéro de téléphone 0165 275601 ou se connecter
à l'adresse suivante:
nottericercatori@regione.vda.it.

A.U.

En partant du haut, les drapeaux présents devant l'église ; quelques-uns des participants ; un groupe typique de la Haute-Savoie avant le départ du défilé

TOUSCO S.r.l.
● Produzione
● Commercializzazione
● Qualitą
● Convenienza
Produzione tubi e raccordi in PVC e PE
● edilizia
● acquedotti
● irrigazione
● fognature
● impianti industriali

I tubi sono a norma Europea e marchio I.I.P.
CISQ IIP IQNet SINCERT SQP
Stabilimento e vendita ingrosso e privato
zona industriale
11020 DONNAS Aosta
Tel. 0125 80 65 01 R.A.
Fax 0125 80 51 18
Punto vendita
Via Baio, 10
10013 BORGOFRANCO D'IVREA Torino
Tel. 0125 75 12 46

Dimanche un défilé de 1.200 personnes dans le centre de Bourg-Saint-Mauric

Fête du Patois, le prochain r

Des groupes de la Savoie, du Valais, du canton du Jura et du Genevois.
Mais aussi des patoisants du Lyonnais, de l'Ain, et les piémontais de la vallée de Suse, des vallées de Lanzo, de l'Orco et de Soana.
Et les Valdôtains bien sûr.

En bas, le groupe des «Badeun» de Sorreley de Saint-Christophe devant l'église de Bourg-Saint-Maurice et l'autre groupe valdôtain au «transfert», c'est-à-dire le groupe folklorique des Traditions Valdôtaines

Au total, 1.200 personnes. Avec un tas de coutumes diverses, avec un tas de chansons différentes, mais avec une chose en commun : le patois.
Une langue un petit peu différente de village en village, mais qu'on peut reconnaître même si on entend les habitants de Peisey Nancroix parler avec ceux de Sainte-Foy.
Une grande fête, partie de l'église de Bourg-Saint-Maurice et qui rassemble tout le bourg de cette petite ville de la Tarentaise.
Un long défilé fait de musiques et de couleurs qui a amené les patoisants jusqu'au monument aux morts de Bourg-Saint-Maurice, où les discours des élus ont été prononcés.

Des Valdôtains ont participé au Festival de Bourg-Saint-Maurice: parmi ceux-ci les «Badeun» et le «Groupe des Traditions Valdôtaines»

Un dimanche commencé de bonne heure sous le signe du dialecte

Rendez-vous à Saint-Christophe à six heures. Du matin, évidemment.
Le car qui part pour Bourg-Saint-Maurice n'attend pas. Il n'y a qu'une vingtaine de personnes qui montent dans le bus, à cette première étape. Mais il n'y a pas de soucis à se faire, pour l'instant : le voyage est encore très long. Il y a un arrêt à faire à Aoste, après un autre à Saint-Pierre et encore un à Morgex. C'est fini ? Non, il faut monter jusqu'à Courmayeur, pour prendre les représentants du groupe local avant de descendre à nouveau vers Pré-Saint-Didier.
Il est déjà 7h30 du matin, il y a encore le col du Petit-Saint-Bernard à franchir.
Des virages et des paysages, La Thuile se rapproche et passe en un instant. Au sommet du col, c'est le brouillard. Mais en descendant, le soleil arrive.
Et finalement le car – il y a maintenant plus de cinquante personnes – arrive à destination. Il y a juste le temps de mettre son costume et de laisser la gare de Bourg-Saint-Maurice pour se rendre dans le centre historique. Quelqu'un veut un café : c'est normal. L'église est déjà remplie de monde, les Valdôtains (pas tous) restent dehors.
C'est l'occasion, alors, de descendre un peu plus bas, vers la place principale du village, pour boire «un momi» en attendant le défilé.
Un «momi», encore un autre. Et après on est en retard, il faut se dépêcher pour trouver ses copains dans la foule qui est prête à partir. Les groupes se composent, ils marchent au pas dans l'enceinte de Bourg-Saint-Maurice pour arriver dans le centre-ville. C'est ici que les applaudissements augmentent, que le soutien pour le patois devient de plus en plus fort.
Il y a les discours, il y a le repas, mais pas avant un bon apéro au café Boch, là sur la place. On mange en compagnie des nouveaux amis venus de Suisse ou de France, on parle tous la même langue.
Il y a encore du temps pour une danse, tous ensemble. Les danses du Mont-Blanc, elles se ressemblent, mais tous les pays en proposent une différente.
Encore un petit tour, encore un «au revoir».
L'année prochaine, la Vallée d'Aoste sera l'hôte de la Fête du Patois.

e

rendez-vous à Aoste en 2010

Et après le moment officiel, ce sont bien les danses et les chansons qui ont animé l'après-midi dans le village.
Une longue représentation des habitudes des habitants de tous les versants des Alpes : il y a bien sûr les campagnards et les éleveurs, mais aussi les enfants en costume typique et les drapeaux des compagnies du patois des villages les plus petits de la Haute-Savoie et du canton de Vaud.
Il y a les paysans, mais les chasseurs aussi.
Il y a les vielles chansons dont presque personne ne se souvient, il y a des instruments typiques qui se perdent dans la mémoire du temps.
Il y a le patois, avec tous ses protagonistes. Il y a surtout des personnes âgées, mais heureusement on compte aussi de jeunes patoisants.
Ça, c'est le futur.
Un futur qui arrivera au Val d'Aoste – probablement à Aoste – en septembre prochain.
C'est en effet notre région qui, en 2010, devra organiser la Fête du Patois.
Une bonne occasion pour faire connaître le modèle valdôtain, dans un contexte très particulier.
La célébration arrivera juste après la Fête du Val d'Aoste et le Festival des Peuples Minoritaires.
L'endroit le plus adapté et le moment le plus approprié pour défendre notre langue.

François Domaine

En haut, de jeunes patoisants venus de la Savoie.
En bas, quelques portraits parmi les 1.200 personnes présentes à Bourg-Saint-Maurice.

L'assesseur à la Culture a aussi parlé «du modèle scolaire qui favorise les réalités et les dialectes locaux»

Laurent Viérin «Le patois survivra seulement si on continue à le parler»

«L'unique moyen de maintenir une langue vivante comme le patois, c'est de parler cette langue». Laurent Viérin a dit tout cela, en patois bien sûr, dimanche à midi sur le podium de la Fête du Patois de Bourg-Saint-Maurice, en Savoie. L'assesseur régional à l'Éducation et à la Culture a été le premier parmi les autorités présentes à la cérémonie à parler dans le dialecte franco provençal qu'on venait de fêter. Et pour ça, il a été applaudi par plus de mille personnes présentes à la manifestation. Présenté par le maire de Bourg-Saint-Maurice, Monsieur Damien Perry, Laurent Viérin est allé tout de suite au centre de la question.*«Une langue n'existe pas si personne ne la parle. On doit être capable de maintenir notre patois, parce que le patois est l'une des réalités les plus fortes de la culture et de la tradition valdôtaines et des pays où l'on parle le franco provençal. Au Val d'Aoste, on est en train d'adopter un système scolaire qui puisse permettre aux plus jeunes d'apprendre la langue de nos aïeux. Les jeunes doivent être les porteurs de notre façon de vivre – et le patois en fait partie – dans le futur. Si le patois appartient seulement aux vieilles générations, il devient une langue sans avenir».*
La Fête du Patois de Bourg-Saint-Maurice et Séez a commencé samedi 12 septembre avec une série de conférences et de groupes de travaux qui avaient fait le point sur l'état de santé du patois dans les pays du Mont-Blanc. Une situation très critique dans certaines régions, comme celles françaises, où le patois est une réalité de plus en plus petite, et surtout qui concerne seulement un petit groupe de personnes âgées. Le Val d'Aoste est encore, par rapport à d'autres réalités, une région où le patois est une langue courante, parlée au quotidien entre les personnes. En Savoie, il n'y a pas plus de 2% des personnes qui utilisent couramment le patois dans leurs discours de tous les jours.
«Au Val d'Aoste, heureusement, la situation est différente – a conclu Laurent Viérin – *mais il ne faut pas s'arrêter et regarder comme on est beaux. Il ne faut pas baisser notre garde mais continuer à travailler pour soutenir notre patois».*

f.d.

En haut, l'assesseur Laurent Viérin pendant son discours, à droite, Viérin en compagnie du maire de Bourg-Saint-Maurice Damien Perry.
En bas, un jeune Valdôtain avec son «fleyé» pendant le défilé

Présentation des demandes pour assister aux leçons

Ecole pour la Démocratie

L'initiative « Ecole pour la Démocratie » qui se déroulera à Aoste les 9, 10 et 11 octobre 2009 a suscité beaucoup d'intérêts même au-delà du cadre des jeunes administrateurs locaux auxquels l'école s'adresse spécifiquement. Beaucoup de personnes (conseillers régionaux, responsable d'organismes divers, etc.) ont demandé de pouvoir assister aux leçons en qualité d'auditeurs.
La Présidence du Conseil de la Vallée et l'Association Italiadecide ont convenu de satisfaire ces requêtes en prévoyant la possibilité d'assister aux leçons du cours pour un maximum de vingt personnes : dix provenant de la Vallée d'Aoste et dix provenant d'autres régions, selon l'ordre de présentation des demandes et sans coûts pour l'organisation.
Les demandes doivent être envoyées par fax au 0165-526259 à la Direction des relations extérieures et des rapports institutionnels du Conseil de la Vallée.

Programme

Vendredi 9 octobre
14h00: arrivée et enregistrement des inscrits
15h00 : salutations du Président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise
15h15 : leçon d'introduction par Giuseppe De Rita : Conoscere il Paese per governarlo
16h00 : discussion
16h45 : pause café
17h00 : leçon de Letizia Moratti : Fare il Sindaco di una grande città : consultare e decidere
17h45: discussion
18h30: clôture de la journée
19h30 : dîner

Samedi 10 octobre
9h00 : leçon d'Alessandro Palanza : Autonomie locali, Stato, Patto di stabilità, Unione Europea
9h45: discussion
10h30: pause café
10h45: leçon de Carlo Mosca: Etica pubblica e ragione politica
11h30: discussion
12h15: clôture des travaux
12h30 : déjeuner
15h00 : leçon de Vito Santarsiero : Fare il sindaco di una città media: consultare e decidere
15h45: discussion
16h30: pause café
16h45: leçon d'Aldo Bonomi: Il valore del territorio
17h30: discussion
18h15: clôture de la journée
19h30 : dîner

Dimanche 11 octobre
9h00 : introduction du Président de la Région autonome Vallée d'Aoste, Augusto Rollandin – Leçon de Marc Lazar : Riflessione sullo stato attuale delle democrazie
9h45 : discussion
10h30 : pause café
10h45 : Lectio Magistralis de Gianfranco Fini
12h00: clôture des travaux
12h30: déjeuner

Les intervenants
Aldo Bonomi Animateur du consortium AASTER de milan
Giuseppe De Rita Président du Censis
Gianfranco Fini Président de la Chambre des Députés
Marc Lazar Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et à la LUISS Guido Carli
Letizia Moratti Syndic de Milan
Carlo Mosca Conseiller d'Etat, préfet de Rome
Sandro Palanza Vice-secrétaire Général de la Chambre des Députés
Vito Santarsiero Syndic de Potenza

Calendrier des séances du Conseil de la Vallée

- Mercredi 23 et jeudi 24 septembre 2009
- Mercredi 7 et jeudi 8 octobre 2009
- Mercredi 21 et jeudi 22 octobre 2009
- Mercredi 4 et jeudi 5 novembre 2009
- Mercredi 18 et jeudi 19 novembre 2009
- Lundi 30 novembre, mardi 1, mercredi 2 et jeudi 3 décembre 2009
- Mercredi 16 et jeudi 17 décembre 2009
- Mercredi 13 et jeudi 14 janvier 2010

Les Conseillers Agostino et Bieler nommés rapporteurs de deux projets de loi

La IV[ème] Commission permanente *Essor économique*, présidée par le Conseiller Diego Empereur, s'est réunie le mardi 15 septembre et a nommé le Conseiller Salvatore Agostino rapporteur du projet de loi modifiant la règlementation de la profession de guide et d'aspirant guide alpin de la Vallée d'Aoste (loi régionale n°7 de 1997).
Les Commissaires ont ensuite nommé le Conseiller Mauro Bieler rapporteur du projet de loi qui modifie la règlementation concernant les moniteurs de ski et les écoles de ski de la Vallée d'Aoste (loi régionale n°44 de 1999).

NOS LECTEURS RÉAGISSENT...

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée. Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux.
C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.
Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple - Rubrique
«Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

L'activité des Commissions

Le mardi 15 septembre, la IV[ème] Commission permanente *Essor économique*, présidée par le Conseiller Diego Empereur, a été réunie afin de nommer les rapporteurs de deux projets de loi :
le n°56 *Modifications de la loi régionale n°7 du 7 mars 1997 (Règlementation de la profession de guide et d'aspirant guide alpin en Vallée d'Aoste)* et le n°57 *Modifications de la loi régionale n°44 du 31 décembre 1999 (Règlementation de la profession de moniteur de ski et des écoles de ski en Vallée d'Aoste. Abrogation des lois régionales n°59 du 1 décembre 1986, n°58 du 6 septembre 1991 et n°74 du 16 décembre 1992)*.

La III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire* s'est réunie le mercredi 16 septembre pour nommer le rapporteur du projet de loi n°51 *Nouvelles dispositions pour l'organisation des services anti incendies de la Région autonome Vallée d'Aoste/ Valle d'Aosta*. Les Commissaires examineront également le Plan Triennal 2010/2012 pour les logements résidentiels.

Le mercredi 16 septembre, la V[ème] Commission *Services sociaux* s'est réunie afin d'effectuer des auditions dans le cadre de l'examen du projet de loi n°54 *Modifications de la loi régionale n°20 du 21 avril 1981 (Nouvelles normes pour la concession de l'indemnité journalière pour l'hospitalisation en faveur des cultivateurs directs, des artisans et des exploitants d'activités commerciales)*. Ont été auditionnés les Présidents de l'Association Artisans Vallée d'Aoste, de la Confartigianato Vallée d'Aoste et de la Confédération Nationale des Artisans ; les Présidents de l'Association Agriculteurs Vallée d'Aoste, de la Confédération Italienne des Agriculteurs, de la Coopagrival et de l'Arev ; les Présidents de l'Ascom-Confcommercio et de la Confesercenti Vallée d'Aoste.

Vendredi 18 septembre, convocation de la I[ère] Commission permanente *Institutions et Autonomie*. Les Commissaires entendront les Parlementaires valdôtains concernant leur requête quant à une contribution législative spécifique du Conseil de la Vallée en matière de réforme constitutionnelle ainsi que trois projets de loi constitutionnels relativement à la procédure pour la modification des Statuts des Régions à statut spécial, sur lesquels la Commission devra exprimer son avis.
L'ordre du jour prévoit également la nomination des rapporteurs des projets de loi n° 59Abrogazione della legge regionale 27 febbraio 1998, n. 7 (Ripartizione e distribuzione dei contingenti di carburanti e lubrificanti in esenzione fiscale), e di altre disposizioni concernenti contingenti annui di prodotti energetici

L'ordine del giorno prevede inoltre la nomina dei relatori di due disegni di legge: ripartizione distribuzione dei contingenti di carburanti e lubrificanti in esenzione fiscale, e di altre disposizioni concernenti contingenti annui di prodotti energetici; contenimento, pubblicità e controllo delle spese per la campagna elettorale dei candidati alla carica di sindaco, di vice sindaco, di consigliere comunale e circoscrizionale. Saranno infine nominati i relatori di due proposte di legge, una presentata dal gruppo Il Popolo della Libertà e l'altra dai Consiglieri di Vallée d'Aoste Vive/Renouveau, concernenti l'elezione diretta del sindaco, del vice sindaco e del consiglio comunale nonché il sistema delle autonomie in Valle d'Aosta oltre che della proposta dei Consiglieri regionali Impérial, Rini, Zublena, Empereur, Salzone e La Torre recante nuove disposizioni in materia di pari opportunità tra uomo e donna e di riordino degli organismi di parità operanti in Valle d'Aosta.

Inauguration de l'aire pique-nique de Porliod à Nus

Le président de la Région Augusto Rollandin, l'assesseur à l'Agriculture et aux Ressources naturelles Giuseppe Isabellon et le syndic de Nus Gian Marco Grange ont inauguré samedi dernier, 12 septembre, l'aire aménagée « Porliod », réalisée par l'Assessorat dans la localité homonyme, dans le vallon de Saint-Barthélemy à Nus. Cette nouvelle aire se trouve à 1.900 mètres d'altitude et se développe sur une superficie d'environ 3.000 mètres carrés, avec une capacité réceptive d'environ soixante-dix personnes. Elle est dotée de douze places pour le pique-nique avec des tables et des bancs, huit fours pour le barbecue, deux fontaines et trois services hygiéniques, dont un pour les personnes handicapées. La Chorale Neuventse a également participé à la cérémonie d'inauguration.

Le Conseil communal met de côté les interventions pour les écoles du Villair

Quart, la commune choisit les parkings

Changements en cours, dans la commune de Quart.
Le dernier Conseil communal de mercredi 2 septembre dernier a approuvé la variation au Plan d'urbanisation communal concernant la possibilité de construire des parkings dans certains hameaux du village.
Une décision prise par la Junte du syndic Jean Barocco à cause – c'est le cas de le dire – de la longueur du processus des projets préliminaires pour la restructuration des écoles élémentaires du Villair.
« La Commune avait décidé déjà au printemps – explique Barocco – *de présenter au Fospi une étude pour le réaménagement des écoles.*
Pendant l'été, quelques problèmes sont nés et plus précisément lors du concours d'adjudication des projets préliminaires de ces travaux.
Un candidat, exclu en raison d'un manque de documentation, a décidé malgré tout de faire appel au Tribunal Administratif Régional».
Du point de vue administratif, c'est un problème important pour la commune de Quart, puisque le projet a été bloqué.
Etant donné, qu'il y a des délais de présentation des projets proposés au Fospi à respecter et fixés à la fin du mois d'octobre, le Conseil a décidé de présenter autre chose.
« Nous devons nous activer pour respecter les délais – a dit encore Barocco – *afin de construire des parkings dans les villages de Ramoise, La Balmaz, Jançeyaz et Bas-Villair, et peut-être aussi à Ecleroz et Chétoz».*

Section de Morgex

Nouveau Comité de direction

Président honoraire : César Villaz ;
Président : Felicity Roulet ;
Vice-Président : Ettore Jaccod ;
Secrétaire : Daniele Pavese ;
Membres : Dante Quinson, Guy Cesal, Pierpaolo Fosseret, Daniele Scalfi.

BOÎTE AUX LETTRES *LES ARTICLES PARAISSANT SOUS CETTE RUBRIQUE N'ENGAGENT PAS LA RESPONSABILITÉ DE LA RÉDACTION*

Tour de France en Vallée

Le 21 juillet, j'étais encore à Paris, et j'ai bien sûr regardé avec vive émotion les belles prises de vues sur notre Vallée, et vous pensez bien celles de Saint-Pierre, veuillez excuser mon chauvinisme, mais sur tout le parcours de l'étape, par contre, je ne suis pas d'accord de la façon dont on a présenté notre Vallée, parfois même d'être gênés de trouver autant de noms francophones de nos hameaux, et des fois nous faisant passer, plus Italiens que nous le sommes, tout cela pour faire plaisir à Monsieur Berlusconi. Mais il est vrai que le Val d'Aoste est un sujet tabou pour la France, souvenez-vous que Truman avait envoyé au général De Gaule, un avertissement au cas où il serait trop intéressé à cette région, de couper les vivres à la France.
On nous a fait voir le Théâtre Romain d'Aoste, mais on s'est bien gardé de nous montrer notre Hôtel de Ville, la place Emile Chanoux et le monument dédié à tous ceux qui sont morts comme Chanoux pour la liberté dont nous jouissons. Et que dire de ce fantoche rouge qui s'est permis de nous narguer, et de demander à une villageoise si elle parlait bien le français, et un tas de niaiseries sur notre Vallée, ignorant notre histoire, et à Saint-Oyen de singer le passage de Napoléon, qui n'a fait que traverser notre Vallée, pour l'asservir comme tous les conquérants. Je suis donc étonné que les journalistes du « Peuple Valdôtain » n'aient pas réagi, à ces commentaires que je considère comme une insulte à notre Vallée.

Guy de Saint-Pierre

A propos de pluralisme culturel

Non conosco il libro citato da David Follien sul numero 33 del Peuple (Dalle minoranze agli immigrati. La questione del pluralismo culturale e religioso in Italia), né ho visto l'articolo cui fa riferimento, ma leggendo l'articolo di David alcune considerazioni si possono comunque fare. Io sono nato in Valle d'Aosta da padre nato ad Aosta e madre ferrarese venuta qui all'età di due anni. Italofono, ho passato l'infanzia tra Buisson e Chamois giocando con bimbi che parlavano solo patois e, da grande, ho lavorato in giro per diverse vallate e non ho mai patito discriminazione alcuna. Frequentando i luoghi e la gente dell'UV ho conosciuto persone di diversa provenienza che in avenue Des Maquisards si sentono a casa propria e che condividono il desiderio di contribuire a *«assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain et en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques»*, e mai nessuno mi ha fatto sentire diverso perché non mi chiamo Olivottoz. Chi gioca sulla divisione tra autoctoni e non dovrebbe prima spiegare dove ha trovato, in Valle, una famiglia in cui non ci sia stato almeno un matrimonio con qualcuno di fuori. Ha ragione David, questi discorsi sono preoccupanti, e questo perché sono fatti in evidente malafede, con l'intento di dividere la nostra comunità.

Corrado Olivotto

Bonus pour le chauffage

Le choix de l'Administration régionale de prévoir un soutien aux familles valdôtaines pour le chauffage de leur maison, acceptable d'emblée, soulève cependant quelques perplexités sur son application.
Il s'agit surtout de l'affirmation « *d'une réduction de trois cents euros sur les frais de chauffage* » *(Le Peuple, 10 septembre).*
La question que l'on peut se poser est la suivante : comment, de nombreuses familles, pourront-elles prouver les dépenses de chauffage étant donné qu'elles sont fidèles à la bonne habitude de se chauffer avec du bois, leur appartenant, et préparé pendant la bonne saison en sacrifiant leur temps libre et éventuellement leurs vacances.
Il serait vraiment décevant si l'on devait constater que beaucoup de familles de campagnards, mais pas seulement, seraient privées ou avec un bonus réduit se retrouvant dans la condition de ne pas pouvoir prouver par des factures leurs dépenses de chauffage.
Cette observation est évidemment adressée à ceux qui sont en train de préparer le règlement pour la distribution du bonus mentionné, afin qu'ils sachent envisager toutes les situations possibles, et donc éviter de mépriser certains, mais surtout ceux qui, en utilisant leur bois, évitent depuis toujours la pollution causée par le pétrole et l'alourdissement de la balance du commerce italien.

Silvio Bastrentaz
Septembre 2009

Batailles de chèvres à Quart, la reine du premier poids est Cervin

Dimanche 13 septembre dernier s'est déroulée, à Quart, le combat éliminatoire du circuit des Batailles de Chèvres dont la finale aura lieu, le dimanche 25 octobre prochain, à la Tour d'Héréraz de Perloz.
En ce qui concerne la première catégorie, les chèvres doivent peser plus de 68 kg et étaient au total 28. En finale, rencontre entre Garofo de Ferruccio Dherin et Cervin de Michel et Alex Marquis, dont la dernière a remporté la victoire.
Les chèvres qui se sont classées pour la finale régionale sont Garofo de Ferruccio Dherin de Champdepraz,

Caprice de Patrick Jacquemod de Jovençan, Cervin de Michel et Alex Marquis de Nus, Monella de Joël Berthod de Doues, Princesse de Mario Clerin de Pont-Saint-Martin et Poisrous de Henry Vuillermin de Brusson.
Concernant la deuxième catégorie, c'est-à-dire les bêtes ayant un poids compris entre 61 et 67 kg, 38 chèvres se sont présentées au concours éliminatoire.
En finale, Mourin des Frères Clérin a éliminé Magalì de Daniel Berriat.
De sorte que se sont qualifiées Moretta de Michel et Alex Marquis de Nus, Magalì de Daniel Berriat de Nus, Mourin des Frères Clerin de Pont-Saint-Martin, Bijou de Franco Jacquin de Hône, Briganda d'Ivan Bagnod de Challand-St-Anselme et Noblesse de Matteo Fonte de La Salle. S'agissant de la troisième catégorie, les chèvres étaient au nombre de 47 et avaient un poids inférieur à 59 kg.
En finale Graziosa de Foudon Ludovina a éliminé Lupa d'Ido Bérard.
Se sont classées respectivement Graziosa de Ludovina Foudon de Nus, Lupa d'Ido Bérard de Villeneuve, Caprice et Kabul de Mario Clerin de Pont-Saint-Martin, Cervin des Frères Clerin de Pont-St-Martin et Vipère de Paola Bertolin d'Arnad.
Pour la catégorie des « Bime », qui étaient au total 54, victoire de Pamela d'Angelo Pession de Gignod contre Riban de Remy Finco de Pont-Saint-Martin. Les autres « Bime » qui se sont classées sont Mus de Henry Vuillermin de Brusson et Straniera de Franco Jacquin de Hône.

Les Reines reviennent à Cogne après la pause

Samedi 19 septembre prochain reprend à Cogne, après la pause de la semaine dernière, le circuit des Batailles de Reines. L'arène du Grand-Paradis sera sûrement pleine de vaches ; en effet, ce rendez-vous est l'un des derniers de la saison. Six places pour la finale seront mises à disposition, deux pour chacune des trois catégories.
Après le combat de Cogne, les Batailles de Reines feront étape à Gressan, Nus et Saint-Christophe.
Au cours de ces dernières, 12 places pour la finale régionale du 18 octobre y seront assignées.

Rebatta, Jovençan est en tête

La formule du championnat d'automne de Rebatta est différente par rapport à celle des autres tournois et des autres disciplines.
Il n'y a pas de match entre deux équipes, mais plus simplement les équipes s'affrontent les unes contre les autres : à la fin de la saison régulière les meilleurs classements participeront aux demi-finales et aux finales, qui se joueront selon la formule la plus classique de la Rebatta.
Lors de la première journée, disputée dimanche dernier 12 septembre, c'est l'équipe de Jovençan de Rudy Brun qui est bien partie : 630 points contre les 608 points de l'équipe de Doues – autre équipe qui veut le titre de ce championnat – et les 599 points de Charvensod qui finalement revient dans ce tournoi.
Un début pas très facile pour les champions de Valpelline : à peine 548 points.
En deuxième division, « match nul » entre Doues A et Gressan (549 points pour les deux).

Les résultats de la Rebatta

Première division : Valpelline 548, Jovençan 630, Charvensod 599, Doues 608.
Deuxième division : Doues A 481, Doues B 549, Gressan 549.
Troisième division : Chevrot 471, Valpelline 469, Bionaz 482, Doues B 453, Jovençan 489, Aymavilles 339, Gressan 443, Doues A 440.
Quatrième division : Jovençan 264, Gressan 341, Bionaz 338, Chevrot 344.
Cinquième division : Bionaz 229, Aymavilles absente, Charvensod 215, Chevrot 142, Doues 228, Gignod A 276, Gignod B 64, Gressan A 263, Gressan B 231, Gressan C 130.
Juniors : Gressan 51, Doues 178, Valpelline 250, Jovençan 82.

Chambave I pourrait revenir après la décision du juge sur le match de Saint-Vincent

Verrayes I et Challand I leaders en première division

L'équipe de Verrayes I gagne son deuxième match consécutif et passe en tête du classement de la première division – poule A – du championnat d'automne de Tsan.
Une très bonne victoire, celle de dimanche dernier face à Montjovet I, l'équipe capable de remporter, au mois de mai dernier, le tournoi printanier.
Verrayes est, après deux semaines de jeux, l'unique équipe capable de s'imposer dans les deux match qu'elle vient de jouer. En semaine Chambave pourrait arriver à ce sommet et gagner également le match suspendu dimanche dernier avec Saint-Vincent : l'équipe de Saint-Vincent, en effet, n'a pas remplacé à temps comme le stipule le règlement la « pertze » de jeu, et pourrait ainsi perdre son match.
Revient à la victoire après un début désolant Châtillon I (photo), qui

souffre quand même sur le terrain de la jeune équipe Pollein I.
Dans la poule B, Challand-Saint-Anselme rallonge le classement général grâce à la victoire sur le fil du rasoir contre Valtournanche I, qui reste ainsi à la deuxième place avec Brisma I, capable de gagner à Châtillon face à la deuxième équipe locale.
En deuxième catégorie grand équilibre dans la poule A, où Fénis I, Nus II, Challand-Saint-Anselme II et Chambave I conduisent le classement avec deux points. Dans la poule B, les leaders sont Nus I et Saint-Christophe I. Chez les Juniors, en tête Verrayes, Montjovet (poule A), Challand et Valtournenche (poule B).

Les résultats du Tsan

Première division, poule A: Pollein I-Châtillon I 2551-3084, Saint-Vincent I-Chambave I suspendue, Verrayes I-Montjovet I 1844-1670. **Poule B:** Châtillon II-Brisma I 1786-2754, Challand-Saint-Anselme I-Valtournenche I 1904-1707. Repos Verrayes II. **Deuxième division, poule A:** Chambave II-Nus II 1738-1697, Challand-Saint-Anselme I-Fénis I 1043-2371, Repos Brisma II. **Poule B:** Valtournenche II-Nus I 1107-2719, Pollein II-Saint-Christophe I 2268-2388. **Troisième division, poule A:** Antey/Torgnon I-Montjovet III 3155-789, Challand-Saint-Victor I-Ayas I 1993-1333. Repos Saint-Vincent III. **Poule B:** Challand-Saint-Anselme IV - Brusson I 1144-1387, Chambave III-Verrayes III 1387-1779. **Juniors, poule A:** Brisma-Saint-Vincent/Emarèse 718-1044, Brusson-Verrayes 1367-1570, Châtillon-Montjovet 980-1124. **Poule B:** Pollein-Quart 856-593, Antey/Torgnon-Challand-Saint-Anselme 311-688, Valtournenche-Chambave 1337-1218. Récupération première journée: Pollein-Valtournenche 589-1173.

Fiolet, bon départ de Saint-Christophe I et Morgex I

La première journée du championnat d'automne de Fiolet – qui, comme d'habitude, n'a pas de première division – se termine avec les victoires, lors du prestigieux tournoi, de Saint-Christophe I et Morgex I.
Les grenats de la moyenne vallée ont eu du mal à gagner contre Valpelline I, alors que Morgex I a dominé le « derby » avec l'autre équipe du village de la Valdigne.
En troisième division bon départ aussi pour Sarre I – capable de trouver deux points en plus sur un terrain normalement difficile comme celui d'Allein – et Saint-Oyen, qui a gagné sur son terrain face à Avise I.
Six équipes – de deux poules – en ce qui concerne le tournoi féminin : Avise gagne avec un bon résultat le match contre Etroubles, mais c'est sûrement la victoire de Gignod contre Allein (268-243) la plus belle de la journée.

Deuxième division: Saint-Christophe I-Valpelline I 1130-1124, Morgex I-Morgex II 1130-1091. **Troisième division:** Allein I-Sarre I 987-1047, Saint-Oyen I-Avise I 1045-988. Repos Arpuilles I. **Quatrième division, poule A:** Etroubles I-Avise II 985-861. Repos La Thuile I. **Poule B:** Avise III-Gignod I 856+826. Repos Etroubles III. **Poule C:** Oyace I-Gignod II 629-705. Repos Etroubles II. **Cinquième division, poule A:** Charvensod I-Saint-Christophe III 450-492. Repos Arpuilles II. **Poule B:** Oyace II-Etroubles IV 614-359. **Poule C:** Sarre II-Allein II 611-543. Repos Saint-Christophe II. **Tournoi féminin, poule A:** Avise IV-Etroubles V 182-126. Repos Charvensod II. **Poule B:** Allein III - Gignod III 243-268. Repos Saint-Oyen II.

MANIFESTATIONS

DU VENDREDI 18 AU DIMANCHE 20 SEPTEMBRE
NUS - LIEU-DIT LIGNAN - Star Party

DU VENDREDI 18 AU MARDI 22 SEPTEMBRE
FÉNIS - Fête patronale de St Maurice

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2009
SAINT-VINCENT
Fête patronale de Moron
BRUSSON - Concert
PERLOZ - Patron du Sanctuaire Notre Dame de la Garde
COGNE - Batailles de Reines

DU SAMEDI 19 AU DIMANCHE 20 SEPTEMBRE
SARRE - Fête patronale
CHÂTILLON - II[ème] Biennal « Ferro battuto e coltelli forgiati »

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE
COGNE - Batailles de Reines
SAINT-DENIS - Excursion « Les chemins des vignobles »

MARDI 22 SEPTEMBRE 2009
AYAS - Spectacle théâtral

DU JEUDI 24 AU DIMANCHE 27 SEPTEMBRE
CHAMBAVE - 50[ème] Fête du raisin

DU VENDREDI 25 AU SAMEDI 26 SEPTEMBRE
COURMAYEUR - Conférence « La crisi finanziaria : banche, regolatori, sanzioni »

VENDREDI 25 SEPTEMBRE
AOSTE MAV ET BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE
« La notte dei ricercatori »

DU SAMEDI 26 AU DIMANCHE 27 SEPTEMBRE
Journées européennes du patrimoine

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2009
La desarpa di Votornen